

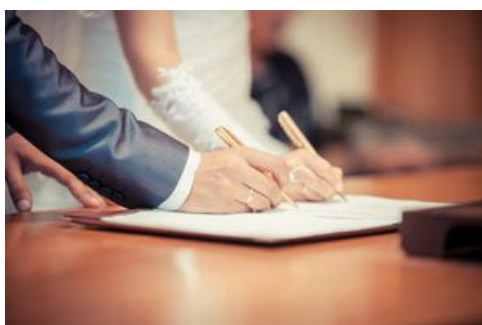
Actes d'état civil

Vous êtes sur le site officiel de la Ville de Ploërmel. Les démarches effectuées sur notre site Internet sont gratuites.



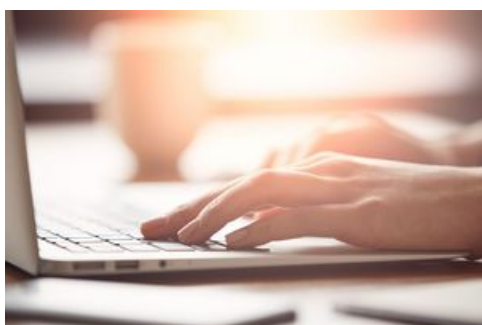
Acte de naissance

Ce service vous permet d'effectuer gratuitement une demande d'acte relatif à une naissance survenue à Ploërmel.




Acte de mariage

Ce service vous permet d'effectuer gratuitement une demande d'acte relatif à un mariage survenu à Ploërmel.



Acte de décès

Ce service vous permet d'effectuer gratuitement une demande d'acte relatif à un décès survenu à Ploërmel.



VILLE DE PLOËRMEL
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
56800 PLOËRMEL

HORAIRE D'OUVERTURE
du lundi au vendredi : 9h/12h et 13h30/17h30
fermé les samedis

Le service Population et Citoyenneté est ouvert aux mêmes horaires que la mairie, excepté les mardis matins à partir du 15 décembre, où il sera fermé.

Tél. : 02 97 73 20 73

 **CONTACTEZ-NOUS**

► [CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)